https://www.saintsebastien.fr/solidarites/laccompagnement-social/

L’accompagnement social (CCAS)

3 février 2022

Des permanences sociales

Lors d’un entretien individualisé et confidentiel, l’équipe évaluera vos besoins, vous informera, vous conseillera et vous orientera si nécessaire vers d’autres partenaires institutionnels.

Un accompagnement au budget pourra être proposé avec des aides spécifiques sous certaines conditions.

Les entretiens individualisés sont possibles sans rendez-vous, le lundi de 9 h à 12 h puis tous les après-midi de 13 h 30 à 17 h (accueil physique ou téléphonique).

Contact

CCAS
7 rue du Petit Anjou
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

02 40 80 85 80

Écrire

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30
Jeudi : 13 h 30 - 17 h 30

Documents à télécharger

- **DEPLIANT Accueil Social Universel**
  pdf | 600.11 Ko

- Contact
- Documents